Département du Nord Arrondissement de Douai Canton d'Aniche

## **COMMUNE DE DECHY**



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DECHY

Le VINGT SEPT FEVRIER DEUX MILLE VINGT TROIS à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale de DECHY s'est réuni, à la suite d'une convocation régulière, envoyée le 21 Février 2023, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SZATNY.

<u>Présents</u>: Mesdames MOUY Estelle, TABAKA Corinne, ROGER Marie-France, PASTORET Monique, DELCOURT Patricia, BEAREZ Corinne,

Messieurs SZATNY Jean-Michel, GUERTIT Abdelaziz, BROCHARD Gérard, ZACCARDI Aldo.

Représentés: Mmes CAUMONT Sylvie (procuration donnée à Marie-France ROGER), LEVRAY

Claudine, (procuration donnée à Patricia DELCOURT), ARABEN Rabiah (procuration donnée à Abdelaziz GUERTIT), WALQUAN Laëtitia, (procuration donnée à Madame Estelle MOUY),

Monsieur JOOS René (procuration donnée à Monsieur Jean-Michel SZATNY).

Absent, excusé: Monsieur AZEROUAL Lahcen.

Secrétaire de séance : Mme ROGER Marie-France.

## Aide exceptionnelle pour frais d'obsèques de (RGPD : donnée privée occultée)

Monsieur le Président expose à l'Assemblée qu'il a reçu une demande d'aide financière de (*RGPD : donnée privée occultée*) demeurant à DECHY, suite au décès d'un membre de sa famille.

Vu les ressources modestes de la famille qui ne peux faire face aux frais d'obsèques dans leur totalité, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'accorder une aide financière exceptionnelle de 300 euros qui serait versée directement aux Pompes Funèbres DELABY-SANTOS – 21 rue V. Hugo 59119 WAZIERS.

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., à l'unanimité, DECIDE d'accorder, à titre exceptionnel, une aide financière de 300 euros à (RGPD : donnée privée occultée).

DIT que cette somme sera versée directement aux Pompes Funèbres DELABY-SANTOS de WAZIERS.

Fait et délibéré en séance, Pour extrait conforme, Le Président,

Jean-Michel SZATNY

Télétransmis le 08/03/2023 Publié sur le site de la ville le 08/03/2023